



ECT

DES TERRES, DES PROJETS, LA VIE

Traitement de la Berce du Caucase sur le site de Mazingarbe (62)

ECT, acteur de l'économie circulaire des terres excavées des chantiers



- **qu'est qu'ECT?**
 - **la prise en compte des EEE dans nos métiers**
 - **le cas particulier de la Berce du Caucase à Mazingarbe**
-

Un modèle d'aménagement du foncier non-bâti au service des territoires ...



Parc Georges Valbon
La Courneuve (93)



Stadium de VTT Trial
homologué FFC
à Epône (78)



Forêt urbaine à Lens (62)



Mares et zone de biodiversité
à Roissy-en-Brie (77)



Réhabilitation agricole
Grisy-Suisnes (77)



Zone maraîchère à Grenay
(62)



Nature en ville
végétalisation, îlot de fraîcheur,
forêt urbaine



Biodiversité,
zone de libre évolution, création
de milieux et habitats spécifiques



Sport en ville,
sports outdoor



Agriculture,
réhabilitation agricole, potager
urbain, vergers



ENR centrale
photovoltaïque



**... qui utilise un matériau noble :
les terres inertes issues des chantiers de la
construction**

ECT



Notre métier : réhabiliter les sites délaissés et les friches en leur donnant un nouvel usage (non-bâti) et de façon concertée

LA TRANSFORMATION DU SITE DE ROISSY-EN-BRIE (77)



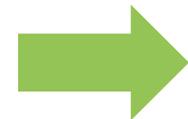
**UN SITE DÉLAISSÉ
À RÉHABILITER**



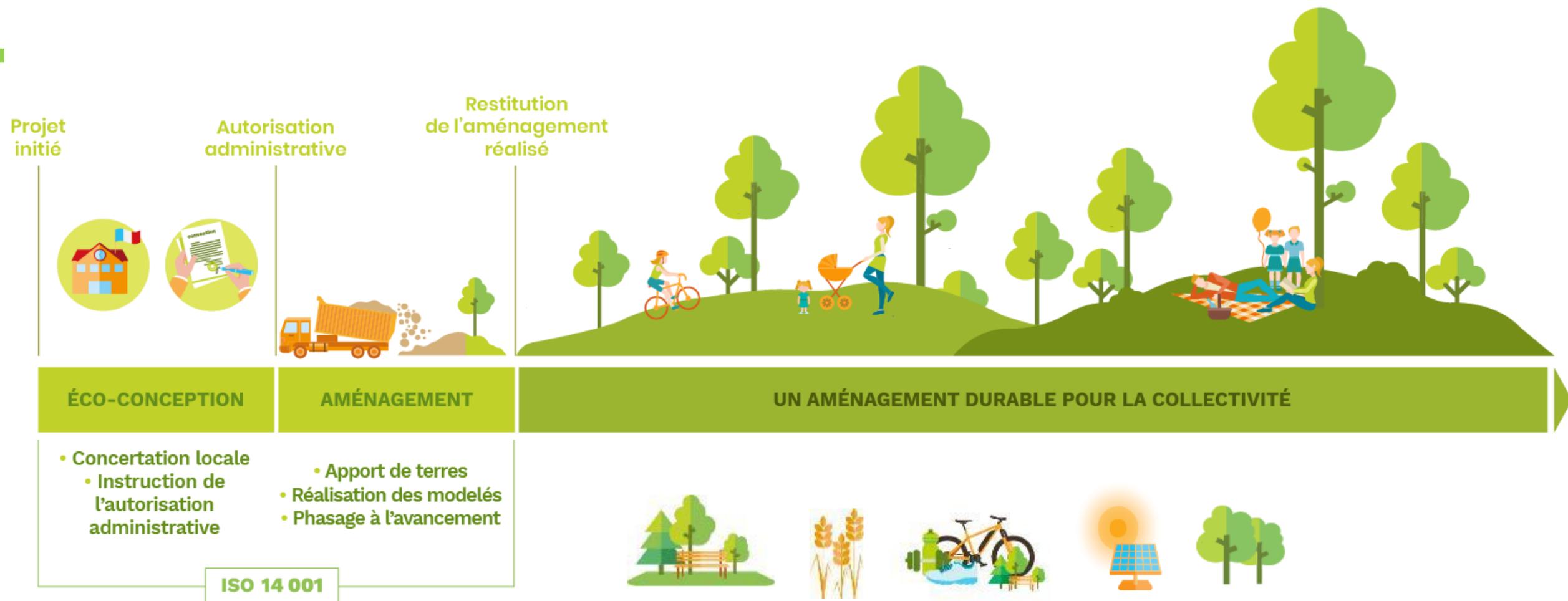
**GÉRER ET RÉUTILISER
LES TERRES DU BTP**



**UN AMÉNAGEMENT UTILE ET
CONCERTÉ LOCALEMENT**



Le cycle de vie d'un projet





Un engagement EEN contre les EEE

- **UN PLAN D' ACTIONS**
 - **UNE FORMATION**
 - **UN LIVRET**
- Ces actions s'inscrivent directement dans le Plan national de lutte contre les espèces invasives mis en œuvre par l'Office français de la biodiversité (OFB) et feront l'objet de retours d'expérience réguliers en interne et avec les écologues et collectivités parties prenantes de nos projets.

 **RECONNAÎTRE LES PLANTES**

 **DANGER ET MENACES**

 **LUTTER CONTRE LA PLANTE**



INFORMER NOS CLIENTS

terrassiers et transporteurs du **risque** d'apports dans les terres et de dissémination sur nos sites.



CARTOGRAPHIER

les zones impactées pour **mesurer** leur évolution.



ÉVALUER

le type de d'intervention à réaliser selon **les plantes et leur emplacement** sur le site.



SURVEILLER

régulièrement le site pour **identifier** la présence de plantes invasives.



DÉLIMITER

les zones pour les **éviter** à pied ou avec les engins de chantiers.



COMMUNIQUER

sur nos pratiques et résultats avec des **retours d'expériences** internes et externes.



LUTTER

Neutraliser les espèces végétales exotiques envahissantes en les arrachant avec précaution ou en les enterrant au fond d'un casier.

Contenir en ceinturant les zones d'espèce végétale exotique envahissante avec des plantes plus compétitives.

Végétaliser provisoirement les sols nus avec un semis de couvre-sol pour les rendre inattractifs.

LA BERCE DU CAUCASE

Heracleum mantegazzianum

RECONNAÎTRE LES PLANTES



De la famille des carottes, la Berce du Caucase mesure de 2 à 5 mètres de hauteur. Il s'agit d'une plante trisannuelle. À sa troisième année, elle fait une hampe florale et produit des graines en abondance.

La plante meurt après sa floraison.

Ses feuilles sont divisées en 1 à 3 folioles découpées et dentées.

La tige principale est creuse, avec un diamètre de 4 à 10 centimètres, plus ou moins cannelée, vert clair, teintée de nombreuses taches (rouge framboise à violet). Elle est hérissée de poils rudes, épars lorsqu'elle est jeune.



La Grande Berce

ECT

Heracleum mantegazzianum



contact

+ soleil

= erythème

+ cloques

Très douloureux

Taille: jusqu'à 3 m
Origine: Caucase
Introduite vers 1890
comme plante décorative

Traitement:
désinfecter et
attendre...

LA BERCE DU CAUCASE

Heracleum mantegazzianum

RECONNAÎTRE LES PLANTES



De la famille des carottes, la Berce du Caucase mesure de 2 à 5 mètres de hauteur. Il s'agit d'une plante trisannuelle. À sa troisième année, elle fait une hampe florale et produit des graines en abondance.

La plante meurt après sa floraison.

Ses feuilles sont divisées en 1 à 3 folioles découpées et dentées.

La tige principale est creuse, avec un diamètre de 4 à 10 centimètres, plus ou moins cannelée, vert clair, teintée de nombreuses taches (rouge framboise à violet). Elle est hérissée de poils rudes, épars lorsqu'elle est jeune.

DANGER ET MENACES

La Berce du Caucase produit des substances (sève) photo-sensibilisantes très irritantes, surtout lorsque les tiges sont cassées.

Au contact de la peau ou des yeux et de la lumière (soleil), cette substance provoque des **brûlures**. Les cloques peuvent avoir la taille d'une pomme de terre. Elles apparaissent après quelques heures ou quelques jours et peuvent laisser des marques pendant des années.

Si la sève touche la peau, il faut tenter de l'éliminer : appliquer un papier absorbant aux endroits touchés (ne pas frotter), laver au savon, puis rincer abondamment. Appeler un médecin si les yeux sont irrités.



LUTTER CONTRE LA PLANTE

EN PÉRIODE DE VÉGÉTATION

- **Couper** régulièrement les pieds pour en réduire la taille et participer à leur épuisement.
- Les résidus de coupes peuvent être laissés sur place.

EN PÉRIODE DE FLORAISON

- **Couper** les tiges florifères (hampe florale) pour éviter une montée en graines et la reformation de la tige.
- Les résidus de coupes peuvent être laissés sur place.

EMPÊCHER LA PLANTE DE REPOUSSER

- La plante disparaît à terme si on l'empêche de fructifier (plante trisannuelle). **Un travail régulier du sol** permet de faire germer les nombreuses graines présentes et les éliminer en tout début de croissance.
- La **plantation de ligneux** en lieu et place permet à terme de la concurrencer (plante de lumière) tout comme la **tonte/broyage** ou le **fauchage régulier** des espaces herbacés (épuisement des plantes qui ne sont adaptées à ce type de traitement).



Berce du Caucase



Cette plante est également classée parmi les Espèces Exotiques Envahissantes préoccupantes par l' Union européenne. En France, le code de l'environnement interdit son introduction, mais aussi tous les usages associés : transit, détention, transport, colportage, utilisation, échange, mise en vente, vente et achat.

Pour éviter un maximum les risques générés par cette plante et son expansion, il est préférable de s'assurer, le plus tôt possible, de son élimination ou de la supprimer le plus rapidement possible.

Pour lutter contre cette plante, plusieurs moyens existent, à combiner et à adapter selon la situation :

**Agir avant la formation des graines,
Couper en-dessous de la limite entre la tige et la racine,
Faucher pendant plusieurs années,
Mettre en place de l'éco pâturage avec des animaux adaptés,
Surveiller les secteurs touchés,
Revégétaliser après élimination.**



Restaurants

Hôtels

Activités à découvrir

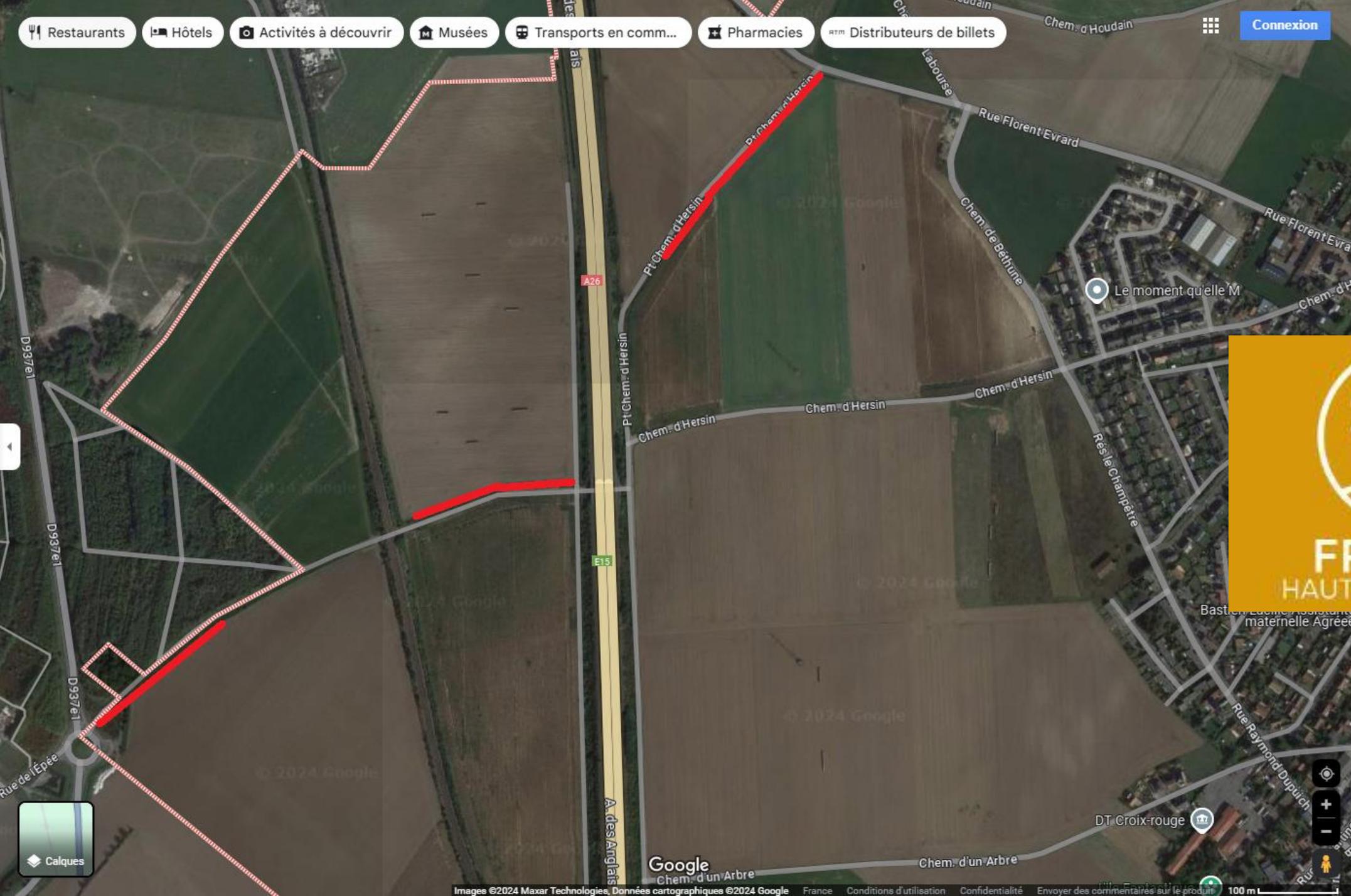
Musées

Transports en comm...

Pharmacies

Distributeurs de billets

Connexion





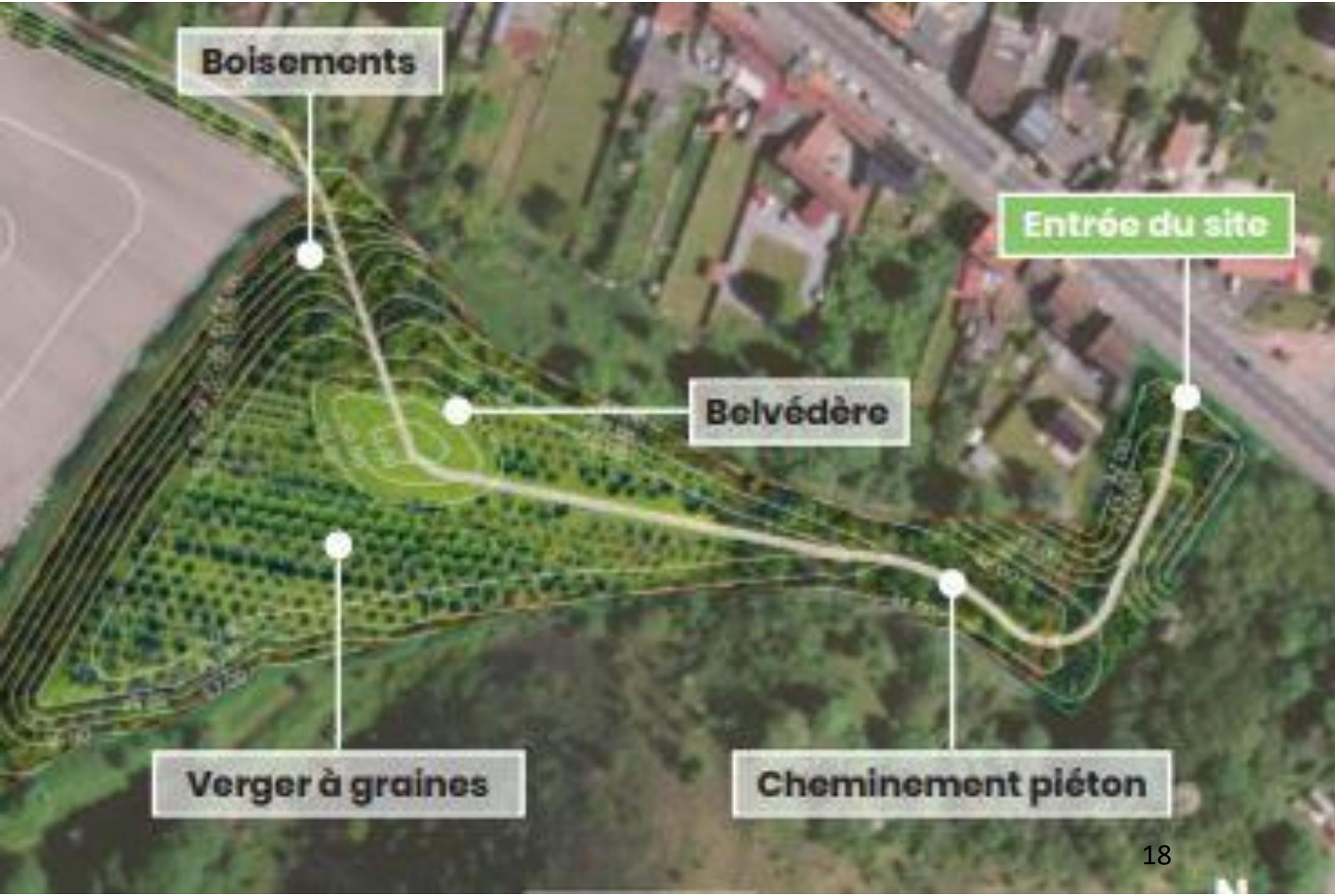


ECT









Boissements

Entrée du site

Belvédère

Verger à graines

Cheminement piéton



Le projet de la Commune :

- Régler une situation insatisfaisante (décharge, non lieu, risques sanitaires, ...)
- Donner de la valeur au lieu
- Créer une liaison douce (piéton, vélo)
- Valoriser le paysage
- Créer une « forêt » et conforter la trame verte locale
- Conforter la filière « végétal local » (verger à graines et à boutures)





ECT

Merci de votre attention

Contacts :

Guillaume LEMOINE <glemoine@groupe-ect.com>

